Observation sur la terminaison d'une fievre putride

La nature nous donne quelques fois des preuves de ses ressources inattendues :
escarres gangreneuses dans toute la region du bassin.

Marie anne Maisoy, fille naturelle de Marie anne Maisoy de la paroisse de St. Martin de Bonnebosq Election de Pontlevêque, a l'âge de 17. ans, fut attaquée d'une fievre violente le 29. avril de l'année 176[illegible] qui fut suivie d'alteration ; de maux de tête ; d'engorgement douloureux dans les entrailles et de vomissements dans l'operation desquels elle rendit plusieurs vers : les saignées, les fomentations et lavements emolliens ; les boissons délayante et rafraîchissante, jointes aux vomitifs qui furent administrés, des le commencement de la maladie ; ne l'empêcherent pas de faire des progrés. En effet le 7. mai, le flux se mit de la partie et continua jusqu'au 20. alors la langue devint rude, seiche et noire et les forces de la malade s'epuiserent. Le 21. elle perdit toute connoissance jusqu'à la parole même et demeura dans cet état jusqu'au 30. sans qu'on pût lui faire avaller une seule cuillerée de bouillon. Le 31. la mere de la malade me fit examiner les parties naturelles de sa fille, ou je remarquai que les grandes levres s'étoient ecartées d'un pouce environ l'une de l'autre, par l'engorgement considerable que les deux nymphes me firent parroître ; j'appliquai dessus des compresses trempées dans l'huile rosat et le vin qui permirent, en trois jours, aux parties de reprendre leur etat naturel. Le 4. juin, il parut une escarre gangreneuse sur le grand trocantere de la cuisse gauche, le 5. je remarquai une suppuration fetide autour de cette escarre qui m'engagea de l'enlever avec l'instrument et d'emporter toute la mortification qui etoit dessa survenüe aux chairs voisines, sans que la malade parût en ressentir de douleur, quoique la connoissance lui fut dessa un peu revenüe : la playe qui en resulta etoit environ large comme la paume de la main ; je la lavai avec le vin chaud et appliquai dessus un plumaceau chargé de styrax. Le 7. il parut une seconde escarre sur l'os sacrum dont le progrés fut si rapide que je fus obligé, le landemain, d'emporter la mortification qui s'etendoit, depuis la derniere vertebre lombaire jusqu'à un coup de ligne du sphincter de l'anus et se bornoit lateralement aux os des isles ; cette seconde playe fut pansée comme la premiere. Le 9 : une troisiéme escarre parut sur le grand trocantére de l'autre cuisse que j'enlevai promptement, vu que le progrés du mal etoit le même. Cette troisieme playe n'avoit rien d'inferieure a la premiere et fut pansée comme les précédente. Le 10. une quatrieme escarre transversalle survint sur la creste de l'ileum droit, lorsque voyant qu'il commencoit a se detacher je l'enlevai en son entier. La playe qui en resulta, ayant prés de trois pouces de long sur un de large me fit voir le peritoine a decouvert et fut pansée avec un emplastre d'onguent de nuremberg. Le 12. pour prevenir une cinquieme escarre qu...

ARC 20 d. 29

qui menaçoit dessja La partie Superieure de Los des isles gauche, j'y appliquai un Large
Emplastre du même onguent qui en Empêcha Le progrés. Le 15 il parat Encore une petite
Escare a La partie Superieure de la Cuisse droite qui ne Laissa qu'une playe Superficielle
Sur La fin des Effets de Cette Cruelle fievre, La malade qui commençoit a Sentir La douleur
de ses playes, S'appliqua Les tallons aux fesses et Ses genoux resterent comme adherent
Ensembles Sans oser y toucher, qu'elle ne fit des plus haut Cris que Le peu de force qui lui restoit
pouvoit lui permettre, apres La Cessation des accident Ci dessus, il ne parat rester a la
malade qu'une fievre Supuratoire, mais qui opposoit Encore Beaucoup de difficultte pour La faire
passer, par Les pansement methodiques de toutes Ces playes dangereuses, vu qu'on n'osoit aucunement
remuer Le Corps de La malade (j'avois Cependant arrangé Son lit de façon que Son Corps ne
pût porter Sur Les Susdittes Escarres, dès qu'elles Commencerent a paroitre) Enfin Le triste Etat
ou je voyois La malade qui etoit tombée dans un marasme affreux et qui ne representoit que
Le tableau hideux de La mort même, n'ayant que La Seule peau, comme adherente aux os qui
etoient Entierement decharné et La difficulte de pouvoir La panser, affoiblissoient Beaucoup
Le desir que j'avois de Lui Continuer mes Secours dont Elle avoit grand Besoin: Ce fut dans
Ce triste Etat dis-je, que tous Ceux qui L'avoient Envisagée avec frayeur, me Conseilloient de
L'abandonner a Son sort, plutot que de me Consumer En frais pour une malade Sur La vie
de Laquelle on ne devoit nullement Esperer. Au Contraire ces mauvais Conseils reveillerent
mes attentions et me ~~firent~~ firent perdre La vuë d'interrest que La Loi nous ordonne
de rejetter pour Secourir Les malades indigents; Ce ne fut pas Sans Beaucoup de peine dou
que je Continuai de panser seul La malade. je substituai au Stypax, Le digestif
simple Sur ~~les~~ playes ou il Convenoit; Les Chairs fongueuses que Cet onguent fit
renaitre Sur ~~les~~ l'attache fibres musculaires et Sur Les Capsules Ligamenteuses, laissoient Couller
un ruisseau de sang, au moindre mouvement que je faisois faire au Corps de La malade
pour La panser. Le 25. du Susdit mois, voyant qu'elle ne pouvoit Supporter, En outre,
Les plus petits mouvements que j'etois forcé de lui faire faire pour La Changer de Coste;
j'imaginai de passer mes deux mains doucement sous Le squelette, de La Lever au bout
de mes deux Bras et de La tenir ainsi, pendant une grosse demi-heure, tandis que La
mere perçoit sa fille a mon Commandement et qu'elle raccommodoit Son Lit de la
maniere que je Lui indiquois, pour La recoucher aussi doucement que je la Levois: je
Continuai tous Les jours de La Lever ainsi (puisqu'il n'y avoit que moi qui pût La toucher)
jusqu'au 20 7bre, pendant Lequel temps, je reprimai Les Chairs fongueuses avec L'alun calciné,
quant Elles vinrent a Surpasser Le niveau de La peau, apres quoi je fis Laver Les playes avec
du vin tied et appliquer dessus des Emplastres d'onguent de nuremberg qui acheverent La
guerison qui n'arriva qu'a La fin d'octobre de La même année. apres La diette Exacte que
je lui avois fait observer, pendant sa maladie, je me relachai peu a peu, a mesure que La
nature desiroit avidement de La nourriture. sa Convalescence dura prés de Cinq mois,
tant etoit grande La peine qu'elle Eût a reprendre L'usage de marcher et de recouvrer ses
forces. Elle S'est Cependant trouvée mariée au bout d'un an et demi ~~apres~~ Environ apres Son
retablissement et a mis au monde plusieurs Enfants. de pareilles maladies Exigent Beaucoup de
peine, et d'attentions, de La part des Chirurgiens doués de Charité.

l'âge de 54 ans & bientot parvenu d'une Santé délicate, il n'est plus question de prendre un autre Etat pour gagner sa vie

Si Cette observation ne peut être regardée, Comme un Cas Extraordinaire, La Cure de La maladie qui en fait Le Sujet devroit être Considerée, Comme tres rare; En Effet, dans L'hotel Dieu de Rouën, j'ai vu quantité de fièvre putrides et malignes, parroître prendre Leur terminaison, par un ou deux Escarres, trois fois moins volumineuses que celles dont il s'agit et jamais je n'en ai vu ~~de~~ guerir aucune; il est vrai, sans vouloir me flatter, que si je n'avois pas voulu faire un Sacrifice de tous mes débours, pour sauver La vie de Cette pauvre indigente, et que je n'eusse pas voulu m'assujetir a aller tous les jours, pendant, près de trois mois La Lever au bout de mes bras, pour La faire panser a mon Commandement, par La mere, je n'aurois pas eu L'honneur de La tirer d'entre Les bras de La mort: Si Cette observation au Contraire est trouvée digne de L'attention du respectable ministere, pour Le bien public; je me trouverai fort heureux d'avoir L'honneur de satisfaire, un des premier, au trois observations que sa magesté Exige même des plus foible Sujets de L'art Chirurgique et si elle honore d'une récompense, celui qui sera parvenu a ce nombre, je n'aurai rien plus a cœur que de faire de nouveaux vœux au Ciel pour La Conservation de ses jours et de ceux de toute L'illustre famille Royale, étant dans un Etat de détresse dont il n'en est pas de plus digne de Compassion a tous Egart, depourvu de revenu, de maison, de meubles, de vêtement et d'argent Et ~~étant~~ a La veille d'être Constitué prisonnier, pour travailler sans qualité dans le Bourg de Routot Election de Pontaudemer ou je suis depuis 5 mois, ayant été forcé de faire mon inventaire, de mettre mon Enfant en pension et de sortir du Bourg de Bonnebosq Election du Pontlevêque (ou je suis reçu Maître) par L'impunité du Charletanisme dans le Bailliage. je suis donc obligé de m'abandonner au Sort malheureux d'un Emprisonnement futur, faute de facultés pour L'éviter; Les Chirurgiens du Pontaudemer dans Le ressort desquels je suis, ayant obtenu une Sentence par deffaut Contre moi. Le Sort des Charlatans est Cent fois plus heureux que celui des honnête gens, parsque Les Empiriques ne travaillent que pour se faire une fortune, aux depends des deux tiers des hommes facile a persuader; au Lieu que L'honnête medecin ou Chirurgien, oublie sa fortune et La sacrifie même quelquefois, pour prolonger La vie humaine. —

J'ai L'honneur d'observer a La respectable Compagnie, que ma premiere observation, qui Concerne La medecine, est faite sur une Cogestion, ou amas; au Lieu de Constipation terme dont je m'étois servi mal apropos, par un deffaut de mémoire. Monsieur Louis Secretaire perpetuel, me fait L'honneur de m'en remercier en L'année 1767, ou 68. — La Seconde qui est du ressort de L'art Chirurgique, Est sur un Enfant passé dans Le tissu Cellulaire de La Cuisse de La ~~mer~~ mère pendant Le travail de L'Enfantement et descendu jusqu'a quatre pouces du genou sur Le trajet des vaisseaux Cruraux. J'ai eu L'honneur d'en être remercié des respectables membres de L'academie Royale, par Monsieur Sabatier. — ~~tout~~ ces deux observations ont eu tout Le succès qu'on peut desirer. Je souhaitte que L'objet de Cette troisième puisse meriter L'attention ~~de~~ de L'illustre ministere. Burel m.tre en Chirurgie et associé au Collège des Chirurgiens du Bailliage d'auge et actuellement a Routot proche le Bourgachart. —

(In the left margin:) r'âge de 54 ans bientôt parvenu et d'une santé la plus délicate, il n'est plus question de prendre un autre état pour gagner sa vie ;

No. 4. XI